

Ses dirigeants sont décidés à combattre avec énergie les dopage de coureurs

Autor(en): **Regali, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **65 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ses dirigeants sont décidés à combattre avec énergie le dopage des coureurs

par JEAN REGALI

Nous avons, l'an dernier, soulevé ici même le problème du « doping » auquel se livrent trop de coureurs. Il nous a paru intéressant de demander à un spécialiste du sport cycliste, M. J. Régali, de donner son avis dans notre revue. (Rédaction.)

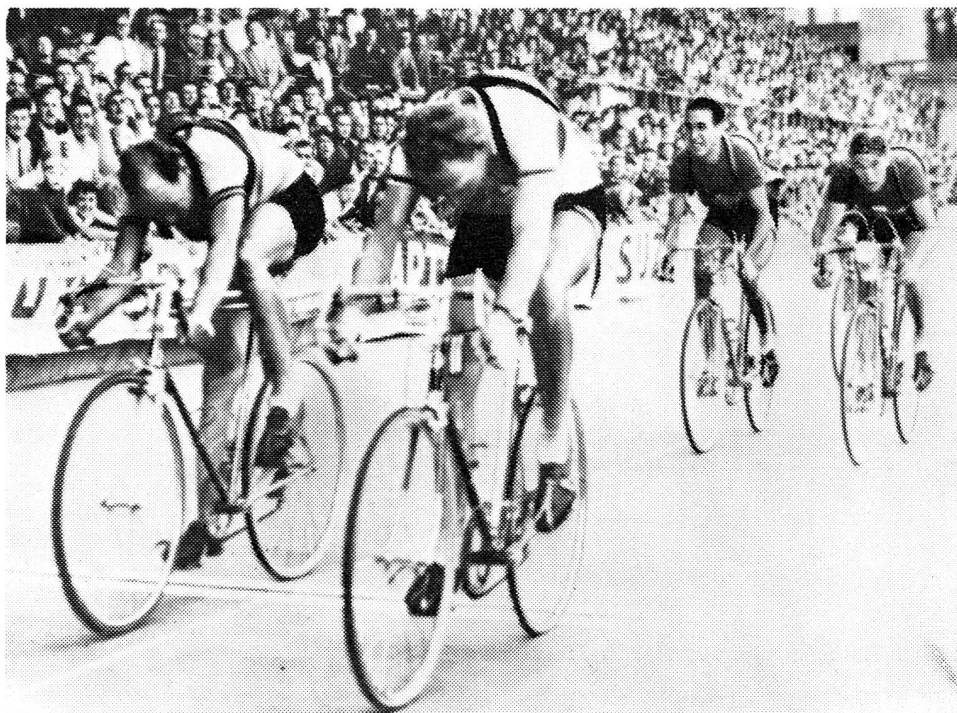
En des termes qui ne pouvaient prêter à aucune confusion, un article de la revue *La Croix-Rouge suisse* (1^{er} septembre 1955) a frappé d'anathème tous les gens qui, se disant sportifs, n'hésitaient pas à recourir au « doping » pour améliorer la qualité apparente de leur performance.

La ferme et non équivoque prise de position de l'auteur de cet article ne pourra qu'obtenir l'approbation totale de ceux qui, par profession, par plaisir, ou par

Il faut soigner le malade

Sport populaire dans son essence même, le cyclisme de compétition frappe certainement plus l'esprit des foules que d'autres moins spectaculaires, moins connus et, disons-le, moins à la portée de n'importe quel jeune homme. Le vélo est, pour presque chacun d'entre nous, un moyen de locomotion pratique et bon marché et il n'est pas étonnant que pour beaucoup de jeunes il constitue le point de départ vers une carrière sportive qui ne manque pas de « panache ». Si tous nous n'avons pas fait du cyclisme de compétition, tous (ou presque tous) nous avons fait du cyclisme de tourisme et avons pu nous rendre compte des difficultés que représente la réalisation de telle ou telle performance sportive.

De là à transformer certains exploits sportifs en



dévouement, suivent de près l'activité sportive et n'ont pas renoncé à voir dans le sport un moyen d'atteindre un idéal et une santé morale auxquels nombre de sportifs actifs aspirent.

Mais le rédacteur accuse le sport cycliste des pires méfaits. Il en fait une sorte de vase clos dans lequel peuvent se donner libre cours les pires pratiques. Il cloue au pilori le cyclisme professionnel et la publicité à laquelle il donne lieu, n'hésitant pas à trouver dans cette publicité et dans les articles dithyrambiques qui en sont les conséquences presque inévitables, la fin qui justifie tous les moyens.

véritables faits de gloire, il n'y a qu'un pas que l'imagination du public, un public beaucoup plus averti que certains veulent le penser, n'a pas de peine à franchir. Le lyrisme des journalistes (lyrisme que n'importe qui partagerait aisément s'il pouvait suivre de près les grandes épreuves internationales ou nationales) n'y change pas grand-chose. Le sport cycliste est « senti » par les masses; lorsqu'il devient professionnel, il conserve sa beauté, à condition de rester honnête. C'est à quoi les fédérations cyclistes vont s'attacher. Il convient donc de ne pas prononcer « a priori » la condamnation d'un sport qui souffre d'une certaine maladie,

due sans doute à son exceptionnel succès, mais de soigner ce malade en lui appliquant un traitement énergique.

La coupe avait débordé

Quelques graves fautes commises par des « soigneurs », lors du dernier Tour de France, firent déborder une coupe qui, déjà, était pleine. Il y a eu de tels abus dans la préparation des coureurs pour certaines étapes très dures que l'on a assisté à une véritable levée de boucliers contre le « doping », procédé coupable qui fait des ravages dans de nombreux autres sports.

Pourquoi autant de bruit? Parce que le Tour de France étant l'épreuve cycliste la plus importante et celle qui fait le plus parler d'elle, tout ce qui s'y passe est immédiatement commenté et, souvent, déformé. Ne nous y trompons pas. Le Tour de France est une épreuve qui a des à-côtés publicitaires et commerciaux mais elle demeure la plus grande et la plus belle des courses de l'année. Ce sont justement ces à-côtés publicitaires et commerciaux qui lui valent d'avoir des envieux et des ennemis. L'occasion était trop belle pour lui donner le coup de pied de la mule et il ne fallait pas la manquer. On a donc grossi l'importance de certains incidents et, par la même occasion, on a livré au sport cycliste professionnel un assaut violent dont il se serait bien passé à une époque où l'industrie du cycle a déjà de nombreuses difficultés.

Toutefois, il serait vain de nier que les quelques abus enregistrés durant le Tour, n'ont pas manqué d'alarmer les plus chauds partisans du sport cycliste. Avec un certain retard, c'est vrai, les dirigeants de l'Union Cycliste Internationale, ont déclaré la guerre au « doping ». Au sein des fédérations nationales, ont été mises au point des réglementations qui vont permettre de lutter contre le « doping » et de remettre dans le droit chemin, ceux qui s'en étaient écartés.

Ce qu'en pensent les médecins

Il y a plusieurs manières d'examiner ce problème très délicat. J'ai retenu entre elles, dans un article publié dans *La Suisse* du 20 novembre 1955, celle du journaliste sportif et celle du médecin.

Le point de vue du journaliste sera vite résumé: lutter par tous les moyens contre le « doping », qui constitue une tricherie sportive néfaste et qui permet au tricheur, jouant avec sa santé, de réaliser des performances supérieures à ses véritables moyens.

Pour obtenir le point de vue du médecin, nous nous sommes adressés au Dr Pierre Guinchard, médecin officiel de l'Union Cycliste Suisse, qui a bien voulu étudier ce problème.

Après avoir noté que les substances employées pour doper un coureur peuvent se classer en trois groupes, celles agissant sur l'état physique, celles qui agissent sur le psychisme et celles qui possèdent les deux actions, le Dr Guinchard nous parle des trois principaux dangers du « doping ».

Trois dangers signalés par le docteur Guinchard

Quels sont les dangers du « doping »? Ils sont, à mon avis, de trois sortes principales:

1° Méconnaissance des effets nuisibles des substances employées; 2° danger d'accoutumance; 3° danger de surdosage.

Il est évident que, dans l'immense majorité des cas, les coureurs qui usent du « doping » — comme d'ail-

leurs ceux qui les incitent à en user — ne songent qu'aux avantages momentanés que leur procure cette pratique. Ne connaissant ni l'action exacte sur l'organisme, ni surtout les inconvénients des drogues employées, ils en font le plus souvent un usage erroné, puisque basé sur le seul fait que, dans certains cas, d'autres « en ont pris avant eux » et que cela leur a réussi... Ils ne se rendent pas compte que, bien souvent, le « doping » les conduit à des contre-performances; ou plutôt ils ne manquent pas d'arguments pour essayer d'expliquer leurs échecs!

Un fait bien connu, valable pour presque tous les médicaments d'ailleurs, est que l'on s'accoutume plus ou moins rapidement à l'usage d'une drogue. Ceci est malheureusement d'autant plus juste pour le « doping » qu'il s'agit de substances très actives, dont la suppression cause un état de déficience souvent très marqué. La tendance naturelle est alors d'augmenter les doses. L'organisme, soumis artificiellement à un rendement exagéré, ne peut reconstituer ses réserves en énergie au fur et à mesure des efforts. Il n'est pas besoin d'en dire plus: Quelle est la machine qui peut marcher sans « casse » pendant longtemps au-dessus du régime pour lequel elle a été construite? Et le corps humain, bien que possédant des ressources extraordinaires, est quand même une machine...

Il n'y aurait probablement pas de « question du doping » si l'emploi de « dopants » se limitait à quelques exceptions. Mais le danger réside justement dans ce fait: il est difficile de se passer de « doping » lorsque l'on a commencé. Plus difficile encore que pour un fumeur de se passer de fumer, puisque la suppression du « doping » entraîne une telle baisse des performances que le coureur en devient esclave et ne peut plus s'en passer.

Les mesures qui ont été adoptées

S'inspirant de la réglementation qui a été adoptée au début de l'année 1955 par l'Union vélocipédique italienne et des expériences qui ont été faites par leurs médecins conseils, les deux Fédérations cyclistes suisses qui forment le Comité national, instance supérieure nationale, ont pris la décision, au début du mois d'octobre, d'appliquer des mesures très sévères pour que la lutte contre le « doping » soit vraiment efficace.

Les médecins officiels ainsi que les délégués des fédérations sont maintenant armés. Ils auront le pouvoir de procéder au séquestre des bidons des coureurs afin de faire procéder à des examens chimiques. Ils pourront également demander à contrôler les musettes, tout le ravitaillement ainsi que le contenu des bagages des coureurs.

La peur du gendarme étant le commencement de la sagesse, on espère ainsi éviter le retour de certains abus. Les mesures prises seront efficaces, à n'en pas douter, car la menace du retrait à vie des licences des coureurs pris en faute, engagera les jeunes imprudents à revenir sur la voie de la sagesse et de la sportivité.

En outre, des mesures analogues pourront être prises contre des dirigeants de clubs ou de soi-disant soigneurs qui auraient remis à leurs coureurs des produits nocifs.

Dans l'esprit des dirigeants de nos fédérations, l'action d'assainissement qui va être entreprise va surtout se développer chez les amateurs.

On a pu parler, à ce sujet, de demi-mesure! En fait, on aurait voulu que toute l'activité cycliste soit placée sous contrôle!